

Les nouvelles de février 2022.

Nous partons en APPEL !

Bonjour,

nous venons de perdre au TA de Toulouse dans la procédure qui nous opposait depuis bientôt 4 années au SIEDA (Syndicat d'énergie Aveyronnais). Une procédure qui sans la période Covid aurait du durer bien moins longtemps. Nous souhaitons que le SIEDA fasse respecter à Enedis ses obligations lors du déploiement des compteurs. Le Tribunal Administratif de Toulouse n'a jugé que sur la forme (avons-nous intérêt à agir et si oui comment...) et rien sur le fond de nos arguments !

Toute la procédure, lancée avec 140 aveyronnais.es, est disponible ici :
<https://ccaves.org/blog/communiqués-de-presse-procedures-en-justice/>

Il nous en faut bien plus pour nous abattre.

Nous faisons donc Appel !

Nous avons besoin de soutiens financiers, même petits !

Grâce à vous, et en une semaine, nous avons déjà récolté 1000 euros !
Encore 2 500 !

Vos dons, petits et grands, peuvent s'envoyer :

à *collectif du Vallon d'information sur les objets connectés et champs électromagnétiques artificiels*, Pti Bio, 5 allées des rosiers 12 330 Marcillac-Vallon, via des espèces, ou des chèques à l'ordre de Maître Boda ou de Vincent Caplot (notre trésorier)

Ou en ligne ici

<https://www.leetchi.com/c/collectif-du-vallon-dinformation-sur-les-objets-connectes-et-champs-electromagnetiques-artificiels>

En vous remerciant.

Cordialement.

Introduction

« Le 2 février 2022, le conseil de santé de Pittsfield, MA a voté à l'unanimité pour émettre une ordonnance pour que l'opérateur Verizon cesse d'émettre et ferme sa tour située au 877 South Street. Les familles vivant dans le quartier près de la tour ont signalé des problèmes de santé liés aux rayonnements sans fil peu après que la tour soit devenue opérationnelle en 2020 et depuis, elles travaillent sans relâche pour arrêter les transmissions. Cette action est la première cessation et désistement connue par un conseil de la santé aux États-Unis. »

<https://ehtrust.org/pittsfield-ma-board-of-health.../>

<https://ehtrust.org/pittsfield-ma-board-of-health-unanimously-votes-to-issue-cease-and-desist-for-verizon-cell-tower/>

« Le "conseil de santé" est un groupe de personnes qui prennent des décisions et élaborent des politiques publiques dans des domaines pouvant avoir un impact sur la santé des habitants d'une ville donnée... Dans ce cas, Pittsfield, MA. » précise la Team International STOP 5G

https://www.cityofpittsfield.org/departments/health_and_inspections/index.php

« Face à l'accélération du numérique, nous pensons qu'il faut accroître le rapport de force. Le sabotage d'antennes-relais est un choix stratégique.

Nous ciblons ces infrastructures car non seulement elles matérialisent l'industrie numérique mais aussi parce qu'elles sont vulnérables (...)

Selon nous, cela montre surtout la fragilité du système de santé. À cause de la désertification médicale, de la suppression de lits dans les hôpitaux, la population devient de plus en plus dépendante de numéros d'urgence centralisés, trop vite saturés.

À un moment, il faut se poser réellement la question : qui détruit au fond le système de santé ? Des politiques néolibérales qui surfent sur le numérique ou les gestes fugitifs de certains individus ?

Qui détruit le système éducatif ?

Une antenne brûlée qui bloque l'intranet ou Parcoursup et ses algorithmes inhumains ?

Arrêtons l'hypocrisie. »

<https://reporterre.net/5G-Le-sabotage-a-toujours-fait-partie-des-luttes-sociales-et-ecologiques>

« Vous pouvez dire : je suis pessimiste, rien ne va marcher, je renonce, et je garantis ainsi que le pire va advenir. Ou vous pouvez vous saisir des possibilités qui existent, des rayons d'espoir, et dire que peut-être on va construire un monde meilleur. En fait, ce n'est pas vraiment un choix. »

Noam Chomsky.

<https://www.monde-diplomatique.fr/podcast/2022-01-Pourquoi-la-gauche-perd-chomsky-bourdieu>

Enedis repose un compteur classique en Aveyron

« Je vous avais contacté au sujet de la panne d'affichage de mon compteur électronique blanc. Depuis suite à ma demande de réparation par l'intermédiaire de mon fournisseur, un technicien était

passé qui avait constaté la panne et proposé une réparation -changement par un Linky, mais m'indiquant plus ou moins, avec certaines réserves, que si j'avais un autre compteur blanc électronique, il aurait pu faire le changement. Le technicien est parti, constat de dysfonctionnement fait (nous avons du courant, mais pas d'affichage, ni de télérelève possible). J'ai cherché à tout hasard un compteur blanc électronique, puis trouvé sur le bon coin, acheté.

C'était le moment de faire un auto relevé, j'ai contacté le fournisseur en leur disant que je n'avais pas d'affichage, que j'avais un compteur et que je voulais pas de remplacement Linky. Ils ont transmis, pris rdv pour moi. Le même technicien est arrivé, m'a fait un petit sermon sur les choses anciennes et actuelles, les impossibilités (changer par un compteur dont on ne connaît pas la provenance), puis a sorti un compteur blanc d'occasion de son fourgon (amené spécialement pour nous), qu'il a posé ».

En Suède, une entreprise spécialisée en microprocesseurs propose d'implanter son QR code de passe sanitaire directement... Sous la peau de son doigt.

Avec une telle puce, le passe sanitaire est toujours sur soi. Plus de problème de batterie sur son téléphone ou de perte de l'attestation papier. « *Il est toujours accessible. Par exemple si je vais au cinéma ou dans un centre commercial, les gens pourront lire mon statut même si je n'ai pas mon téléphone* », argumente le directeur de l'entreprise.

<https://www.ouest-france.fr/sante/virus/coronavirus/pass-sanitaire/covid-19-une-entreprise-suedoise-teste-l-implantation-du-passe-sanitaire-sous-la-peau-avec-une-puce-5b805fca-6277-11ec-9dbd-7ac2ed5a38a8>

Les Faucheurs Volontaires s'opposent à l'artificialisation du vivant.

« Ils s'opposent aussi à l'artificialisation de leur vie : la santé est ici utilisée pour accélérer l'entrée des populations dans le monde virtuel. Les objets numériques sont rendus indispensables et imposés à toute la société permettant ainsi son contrôle politique et sa mise sous contrainte.

Les Faucheurs Volontaires ne se laisseront pas imposer une soumission au monde artificiel numérique. ILS RAPPELLENT QU'ILS DÉFENDENT LE VIVANT DANS SON INTÉGRITÉ ET SA DIVERSITÉ ». Communiqué du 22 janvier 2022

https://www.ruraletv.fr/2022/01/22/position-des-faucheurs-volontaires-dogm-fv-sur-les-vaccins-gm/?utm_source=mailpoet&utm_medium=email&utm_campaign=ruraletv

Au Sommaire

1- 5G : « Le sabotage a toujours fait partie des luttes sociales et écologiques »

2- COMMUNIQUE- Action à Albi contre les protocoles

sanitaires à l'école

3- INFO OUEST-FRANCE. Starlink, le projet d'Elon Musk, ne se fera ni dans la Manche ni à Gravelines

4- Étude. Comment la pandémie confine les jeunes dans le tout-numérique. Journal L'Humanité

5- PASS VACCINAL : BIENTÔT VOTRE PHOTO D'IDENTITÉ CACHÉE DANS LE QR CODE ? Article CNEWS

**6 -EMMANUEL MACRON, CINQ ANNÉES DE SURVEILLANCE ET DE CENSURE.
Par La Quadrature du Net**

7- Les drones policiers autorisés par le Conseil constitutionnel. Par La Quadrature du Net

**8- Hyderabad, au sud de l'Inde, une ville d'environ 10 millions d'habitants, est en train de se transformer en un laboratoire de l'horreur avec de 600 000 caméras.
Par Fabrice Nicolino et Amnesty International**

**9- René Carmille, un hacker sous l'Occupation.
Documentaire de Public Sénat.**

10- Le pneu prend le virage numérique

11- PÔLE EMPLOI : DÉMATÉRIALISATION ET CONTRÔLE SOCIAL À MARCHÉ FORCÉE. Par La

Quadrature du Net



1- 5G : « Le sabotage a toujours fait partie des luttes sociales et écologiques »

<https://reporterre.net/5G-Le-sabotage-a-toujours-fait-partie-des-luttes-sociales-et-ecologiques>

(...)

Qu'est-ce qui vous a amenées à saboter des antennes-relais ?

Margot — C'est d'abord quelque chose de viscéral, une révolte profonde et instinctive. Depuis quelques années, et avec le confinement, la transition numérique s'est accélérée. Nous passons de plus en plus notre vie derrière les écrans et le monde physique nous est peu à peu confisqué. Les antennes-relais tissent la toile d'une prison de fibre et d'ondes. C'est une rupture anthropologique majeure. Il y a une forme de dégoût à voir la 5G se déployer au mépris des populations, de constater l'impact de cette transition numérique sur le territoire, sur notre quotidien et notre intimité. Le pire, c'est surtout son hypocrisie. On nous vante les joies d'une société numérique qui en réalité ne fait qu'accroître l'exploitation, la surveillance et la catastrophe écologique.

Léon — Clairement, la transition numérique est un outil contre-insurrectionnel. C'est une manière pour les gouvernants de répondre à des révoltes qui les avaient déstabilisés dans les années 1960 et 1980. Avec le numérique, on cherche à isoler les gens les uns des autres, on crée plus de dépendance, on renforce l'hétéronomie [dépendance à l'extérieur, par opposition avec l'autonomie] pour asseoir une domination politique et économique toujours plus grande. Les capacités de contrôle, de fichage et de traçage n'ont cessé d'augmenter. En parallèle, l'espace des possibles s'est refermé. Dans les cages du numérique, un changement de société devient de plus en plus difficile et l'espoir d'une vie plus juste s'évapore.

(...)

Face à l'accélération du numérique, nous pensons qu'il faut accroître le rapport de force. Le sabotage d'antennes-relais est un choix stratégique. Nous ciblons ces infrastructures car non seulement elles matérialisent l'industrie numérique mais aussi parce qu'elles sont vulnérables

(...)

La situation aujourd'hui est assez similaire à celle des années 1970 dans la lutte antinucléaire. Le mouvement savait qu'une fois les centrales construites, ce serait beaucoup plus compliqué de s'y opposer. À l'époque, ils ont multiplié les actions, les manifestations, les occupations, les sabotages. La nuit, des incendies frappaient de manière coordonnée les chantiers. On les appelait « les nuits bleues ». Le sabotage a toujours fait partie des luttes sociales et écologiques, il a permis de remporter plusieurs victoires et de tenir dans la durée. Cela n'a pas empêché la construction de centrales mais l'histoire nous en reste chargée de pratiques de résistance.

Il n'empêche que vos actes perturbent concrètement la vie des gens en coupant le réseau téléphonique et internet. Cela ne risque-t-il pas de braquer la population et de finalement être contre-productif ?

Léon — Encore plus que la 3G ou la 4G, la 5G répond d'abord à des besoins industriels. Nos actions ciblent avant tout ces intérêts. Le sabotage frappe les flux économiques. Il touche les entreprises autour des antennes, il suspend les activités logistiques et les terminaux de paiement. À l'heure du télétravail, il impose une forme de grève. Ce n'est pas forcément préjudiciable aux travailleurs même si ça les touche dans leur consommation privée. Pour nous, c'est surtout révélateur de l'imbrication entre l'économie et notre vie privée. L'économie s'est immiscée dans notre intimité et si nous voulons la toucher, nous sommes désormais obligés de passer par l'individu.

(...)

Selon nous, cela montre surtout la fragilité du système de santé. À cause de la désertification médicale, de la suppression de lits dans les hôpitaux, la population devient de plus en plus dépendante de numéros d'urgence centralisés, trop vite saturés. À un moment, il faut se poser réellement la question : qui détruit au fond le système de santé ? Des politiques néolibérales qui surfent sur le numérique ou les gestes fugitifs de certains individus ? Qui détruit le système éducatif ? Une antenne brûlée qui bloque l'intranet ou Parcoursup et ses algorithmes inhumains ? Arrêtons l'hypocrisie.

(...)

On retrouve parmi les saboteurs d'anciens Gilets jaunes, des catholiques, des anarchistes, etc. C'est très large et les raisons d'agir sont multiples. Mais au-delà de ces différences, il y a aussi un sentiment partagé par tous, très palpable. Aujourd'hui, les gens se sentent menacés par la numérisation du monde et leur réaction est viscérale. Ils n'ont pas forcément les mots qu'une gauche bien propre sur elle pourrait attendre d'eux, mais ces gens s'expriment par leurs actes. Le sabotage est un langage du corps. À nous de l'entendre. À nous de le traduire.

2- COMMUNIQUE- Action à Albi contre les protocoles sanitaires à l'école

Ce jeudi 27 février, quarante personnes (« parents d'élèves et simples citoyens tarnais en colère ») ont envahi les locaux de la Direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) à Albi. Elles réclamaient la suspension des différents protocoles sanitaires en vigueur dans les établissements scolaires depuis mai 2020. Elles ont affiché et distribué à tous les fonctionnaires présents dans le bâtiment le tract ci-joint (Retirez les mains de nos enfants. La maltraitance par les protocoles sanitaires doit cesser). Elles ont déployé des banderoles clamant « Écoles à bout de souffle, laissons les enfants respirer », « Sortons (les enfants) de l'état de guerre anti-Covid »... Elles ont chanté, sur l'air du générique de Zorro « Un protocole qui surgit hors de la nuit... » (voir texte en pièce jointe).

Les perturbateurs ont été très mal accueillis par l'inspectrice d'académie (« DASEN »), qui s'est plaint d'avoir été interrompue dans son travail. Elle ne se rendait visiblement pas compte qu'un grand nombre de ses interlocuteurs sont, en tant que parents d'élèves, précisément dans l'impossibilité de travailler correctement depuis des semaines : de par les campagnes de tests incessantes, la mise à l'écart de leurs enfants non testés ou positifs-bien portants, les fermetures de classe/d'école.

Trois personnes ont toutefois été reçues par l'inspectrice. L'entretien a été très tendu, du fait du refus de la DASEN de sortir de son rôle de « représentante de l'État » qui-ne-peut-que-transmettre-les-règles-édictees-par-Paris (ou par l'ARS) sans-rien-y-changer. Nous lui avons signifié que dans les situations historiques graves et face aux abus de pouvoir (qui arrivent fréquemment !), il revient aux membres ordinaires de la société et aux personnels de base des administrations d'assouplir ou refuser les injonctions qui viennent d'en haut. Face à son invitation à quitter l'école publique et à instruire nos enfants à la maison « si les règles ne vous conviennent pas », nous lui avons répondu que nous nous battons pour que l'institution scolaire ne devienne pas un lieu de maltraitance ; et que nous nous battons non pour nos propres enfants, mais pour tous les enfants du pays ; non seulement pour les problèmes personnels et professionnels que les protocoles à l'école induisent pour nous-mêmes, mais pour tous les parents qui ne sont pas en mesure de réagir et protester, tant la situation qui leur est faite est intenable.

Forts des discussions que nous avons eues avec les autres personnels de la DSDEN, autrement plus ouverts et compréhensifs que leur directrice, nous appelons les enseignants et les autres salariés de l'Éducation nationale, les parents d'élèves et les collégiens-lycéens à ouvrir le débat sur les protocoles sanitaires imposés à l'enfance et la jeunesse depuis un an-et-demi. Les choses ne peuvent pas continuer ainsi. En l'attente d'un rendez-vous avec la préfète de notre département, nous appelons à des actions similaires dans les autres départements, pour faire bouger les lignes et fissurer le terrible consensus de résignation et de peur, qui risque de sinistrer une génération que de grands défis politiques et vitaux attendent.

3- INFO OUEST-FRANCE. Starlink, le projet d'Elon Musk, ne se fera ni dans la Manche ni à Gravelines

Le projet Starlink, du milliardaire Elon Musk, prévoyait l'installation de neuf antennes de 2,86 m à Saint-Senier-de-Beuvron (Manche), à quelques dizaines de kilomètres du Mont Saint-Michel. Cela s'intégrait au maillage mondial pour le projet d'Internet par satellites. Ce projet ainsi que celui de Gravelines, dans le Nord, est abandonné. Les opposants à ce projet l'ont appris jeudi 20 janvier 2022.

(...)

« Ils ont fait savoir à l'Arcep qu'ils ne continuaient pas leur projet. Je l'ai su ce jeudi midi », indique le militant écologiste et habitant de Saint-Senier-de-Beuvron, François Dufour. « Faire rebrousser des multinationales, on ne peut que s'en satisfaire. »

Pour ce sexagénaire, agriculteur retraité, c'est bien la mobilisation locale qui a payé. « Nous avons posé des questions très précises demandant des réponses précises. Ils n'ont pas su nous les donner, alors ils jettent l'éponge, peut-être pour chercher un territoire plus docile », théorise le normand.

(...)

Et cela à une centaine de mètres des premiers riverains qui redoutaient l'impact sonore, visuel, mais aussi sur le vivant. « Ils sont capables de communiquer jusqu'à 830 m vers le cosmos, mais pas nous répondre quand on demande les conséquences sur la population. Ce n'est pas bon signe et la preuve que les citoyens doivent rester debout et se mobiliser en permanence », souligne François Dufour.

4- Étude. Comment la pandémie confine les jeunes dans le tout-numérique. Journal L'Humanité

<https://www.humanite.fr/societe/coronavirus-covid-19/etude-comment-la-pandemie-confine-les-jeunes-dans-le-tout-numerique>

Pour une majorité d'enfants, la crise sanitaire et sa batterie de mesures de distanciation sociale ont entraîné une augmentation du temps passé sur leur téléphone portable et autres tablettes. C'est ce qui ressort une nouvelle fois d'une étude Ipsos, publiée le lundi 7 février à l'initiative de l'Observatoire de la parentalité et de l'éducation numérique (Open) et l'Union nationale des associations familiales (Unaf). Au cours des dix-huit derniers mois, 53 % des enfants ont augmenté leur consommation d'écrans. Une tendance accentuée qui monte à 63 % chez les plus de 11 ans et même à 64 % chez les 15-17 ans.

Pour Fabien Lebrun, sociologue et auteur, en novembre 2020, d'On achève bien les enfants. Écrans et barbarie numérique, les résultats de cette étude doivent nous inquiéter collectivement. « Il est de plus en plus difficile d'échapper à la domination du tout-numérique, insiste le sociologue. C'est le nouveau support d'un capitalisme qu'on pourrait qualifier de totalitaire. Les Gafam font tout pour capter toujours plus l'attention du public, des enfants en particulier, dans le but de monnayer les données qu'ils récoltent. »

(...)

Concernant les jeunes de 7 à 10 ans, seulement la moitié des parents pensent que leur progéniture visionne régulièrement de courtes vidéos sur Internet alors qu'ils sont en réalité 66 % à en regarder. Et le fossé de perception est tout aussi important à propos des réseaux sociaux. 9 % des adultes estiment que les mineurs de 7 à 10 ans y ont accès. Alors que ceux-ci sont près de 30 % à posséder un compte.

5- PASS VACCINAL : BIENTÔT VOTRE PHOTO D'IDENTITÉ CACHÉE DANS LE QR CODE ? Article CNEWS

<https://www.cnews.fr/vie-numerique/2022-02-10/pass-vaccinal-bientot-votre-photo-didentite-cachee-dans-le-qr-code-1181206>

(...)

Interrogé par CNEWS, Marc Norlain, directeur général et cofondateur d'Ariadnext, explique que «le schéma allemand permettra de stocker votre identité numérique de manière provisoire lors de la présentation du QR Code. Concrètement, après avoir vérifié une première fois votre identité, l'application qui utilise le QR Code va demander à son porteur de vérifier ponctuellement son identité (comme une double authentification) lorsqu'il doit être amené à le présenter. Le QR Code ne serait alors valable que 30 secondes. Si l'on devait appliquer cela au modèle français, vous verriez votre pass vaccinal activé avec le QR Code et un compteur qui tourne à côté».

L'idée est alors de permettre d'authentifier le porteur du pass au moment de son utilisation. Une personne qui présenterait une capture d'écran d'un pass emprunté à un autre individu ne pourrait donc pas être authentifiée. «L'avantage d'une telle option est de ne pas stocker d'information

supplémentaire, le porteur devant simplement s'identifier. Toutefois, cette mesure présente l'inconvénient de devoir passer obligatoirement par un mobile», précise Marc Norlain.

UNE PHOTO COMPRESSÉE DANS LE QR CODE

Mais il existe un second scénario à l'étude basé sur la compression d'une photo dans le QR Code et qui pourrait également intéresser la France. «C'est une technologie qui existe, puisque le code barre pourrait inclure la photo fournie pour attester de votre identité», résume Marc Norlain. Cela permet alors à un serveur dans un restaurant ou bien une personne située à l'accueil d'un cinéma de voir immédiatement sur l'application TAC Vérif s'il s'agit bien de vous, par exemple. Ici, cette authentification avec la photo jointe pourrait être utilisée même pour les personnes n'ayant pas de mobile, mais leur justificatif sur papier.

6 -EMMANUEL MACRON, CINQ ANNÉES DE SURVEILLANCE ET DE CENSURE.

Par La Quadrature du Net

<https://www.laquadrature.net/2022/02/03/emmanuel-macron-cinq-annees-de-surveillance-et-de-censure/>

(...)

Détailler le nombre impressionnant de textes législatifs ou réglementaires qui leurs sont dus et qui ont accentué la censure et la surveillance est un exercice sinistre. Il est néanmoins révélateur du monde fantasmé par les personnes au pouvoir et dans lequel elles veulent nous précipiter : un État et une police tout-puissants, ivres du pouvoir que leur promettent les nouvelles technologies, se plaçant au-dessus de la justice et de la contestation populaire et travaillant main dans la main avec une poignée d'entreprises sécuritaires pour surveiller et censurer tout et tout le temps.

(...)

Le bilan d'Emmanuel Macron est néanmoins particulièrement lourd : extension des pouvoirs des services de renseignement, nouveaux fichiers de police et bases de données massives, accélération du pouvoir de censure de l'administration, partenariats multiples avec des entreprises sécuritaires pour démultiplier la surveillance sur Internet ou dans nos rues, utilisation massive de la reconnaissance faciale policière...

Précisions que si cet effondrement démocratique est le fait du gouvernement actuel, il ne doit pas en porter seul la responsabilité : cette orientation a été initiée par Nicolas Sarkozy dans les années 2000 avant d'être déployée à grande échelle par François Hollande. Toutes ces dérives n'auraient pas pu se déchaîner aussi facilement si l'extrême-droite n'avait pas imposé ses obsessions d'exclusion et de violence dans le débat public et si tant d'élus de gauche n'avaient pas échoué à défendre un contre-modèle à la Technopolice dans leur ville et leur région.

7- Les drones policiers autorisés par le Conseil constitutionnel. Par La Quadrature du Net

<https://blogs.mediapart.fr/la-quadrature-du-net/blog/210122/les-drones-policiers-autorises-par-le->

conseil-constitutionnel

(...)

Cette mauvaise nouvelle ne vient pas seule : le Conseil constitutionnel valide aussi les caméras embarquées sur les véhicules de police (hélicoptères, voitures...) ainsi que la vidéosurveillance des cellules de garde-à-vue. À côté, le Conseil ne prend même pas la peine d'examiner les nombreuses autres dispositions de cette loi qui s'en prennent à d'autres libertés fondamentales (amendes forfaitaires, prise d'empreintes forcée, répression des mineurs isolés, modification du régime d'irresponsabilité pénale – voir notre analyse commune avec le SAF, le SM et la LDH).

(...)

Autorisation des drones

Le Conseil constitutionnel autorise la police et la gendarmerie nationale à utiliser les drones tant pour des fins administratives que pour les enquêtes judiciaires. Par exemple, les caméras sur drones pourront être déployées au cours de manifestations et rassemblements jugés comme « susceptibles d'entraîner des troubles graves à l'ordre public », aux abords de lieux ou bâtiments « particulièrement exposés à des risques de commission de certaines infractions » ou encore dans les transports ou aux frontières.

Le Conseil constitutionnel ne trouve rien à redire sur la disproportion et l'imprécision de ces larges finalités. De même, il valide le fait que ces nouvelles mesures soient simplement autorisées par un préfet (et non un juge) qui estimera seul si ces technologies de surveillance sont nécessaires et proportionnées. En somme, la police autorisera la police à utiliser des drones selon sa propre appréciation de la nécessité de surveiller...

Tout au plus, le Conseil constitutionnel apporte quelques réserves sur la possibilité pour la police d'utiliser ces nouvelles caméras à des fins de reconnaissance faciale, mais ces limites paraissent bien dérisoires par rapport à l'utilisation déjà massivement illégale que la police en fait aujourd'hui.

Contrôle a posteriori

Comme on l'a vu, pour la police nationale et la gendarmerie, le Conseil constitutionnel permet aux préfets d'autoriser les drones de surveillance mais, pour la suite, le Conseil se défause en renvoyant aux juridictions administratives le soin de contrôler au cas par cas et après coup la légalité de ces autorisations. Lorsqu'il sera saisi d'une telle affaire, le juge devra notamment vérifier si les drones étaient bien nécessaires à l'objectif poursuivi (par exemple, ne pouvait-on pas assurer autrement la sécurité d'une manifestation ?) et si le public en a été correctement informé.

Les limites de ce garde-fou sont évidentes : il faudra saisir le tribunal administratif d'un recours, et le juge saisi ne pourra évaluer l'utilisation des dispositifs de surveillance qu'a posteriori, c'est-à-dire une fois que les utilisations abusives et non nécessaires auront été autorisées par le préfet et que les atteintes à la vie privée auront été commises.

À l'inverse, nous demandions au Conseil de réaliser ce contrôle en amont et une fois pour toute : reconnaître que, de façon systématique, la nécessité des drones n'est pas démontrée et que le gouvernement ne peut qu'échouer à informer le public de leur présence.

(...)

Aujourd'hui, c'est cette lutte nationale qui a été perdue. Il faudra donc revenir au niveau local pour documenter et contester devant les tribunaux la nécessité et l'information de chaque drone. Inutile de se le cacher, cette lutte demandera une énergie considérable et une attention constante. La seule action de La Quadrature ne sera clairement pas suffisante. La multiplication d'initiatives locales apparaît indispensable. Nous y prendrons part à vos côtés, en organisant des espaces de coopération où échanger nos informations, nos argumentaires et nos stratégies. Plus que jamais, contre les drones policiers et leur monde, rejoignez la lutte contre la Technopolice.

8- Hyderabad, au sud de l'Inde, une ville d'environ 10 millions d'habitants, est en train de se transformer en un laboratoire de l'horreur avec de 600 000 caméras.

Par Fabrice Nicolino et Amnesty International

<http://fabrice-nicolino.com/?p=5284>

Hyderabad, au sud de l'Inde. Une ville d'environ 10 millions d'habitants, que les autorités sont en train de transformer en un laboratoire de l'horreur. En effet, autour de 600 000 caméras auraient été installées partout, de manière à surveiller le moindre mouvement bien sûr. Mais aussi pour servir d'étalon à un plan cohérent de reconnaissance faciale de la population générale.

Oui, il s'agit de créer hors de tout contrôle une base de données gigantesque où, à terme, la police disposerait du visage numérisé de tous les habitants. D'ores et déjà, des policiers demandent à des passants qui n'ont strictement rien fait d'abaisser leur masque s'ils en portent un, pour qu'ils puissent prendre un cliché de leurs yeux, de leur bouche, de leur nez. Ça servira plus tard. En théorie, on n'a pas le droit. En réalité, on le fait.

Ainsi donc, la Chine n'est pas le seul pays à se lancer dans l'aventure totalitaire du contrôle facial. Il est à craindre que les politiciens de là-bas, et bientôt d'ailleurs, ont parfaitement compris que la situation échappe aux méthodes habituelles. Le dérèglement climatique notamment, si lourd de menaces de dislocation sociale, place les États dans une situation très difficile. Comme ils n'entendent rien faire dans ce domaine, il leur faut préparer des moyens de coercition susceptibles de maintenir le pouvoir de leurs élites dans un monde qui basculerait.

Cela n'épuise pas le sujet. Cela n'est pas la seule explication. Mais c'en est une. Et maintenant, ci-dessous, l'extraordinaire communiqué d'Amnesty International.

communiqué d'Amnesty International.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 10 novembre 2021

« Hyderabad est sur le point de devenir une ville sous surveillance totale. Il est presque impossible d'y marcher dans la rue sans risquer de s'exposer à la reconnaissance faciale », a déclaré Matt Mahmoudi, chercheur sur l'intelligence artificielle et les mégadonnées à Amnesty International.

« Outre les caméras de surveillance, nous craignons que la pratique des forces de l'ordre consistant à utiliser des tablettes numériques pour arrêter, rechercher et photographier des personnes civiles sans aucune inculpation ne serve à des fins de reconnaissance faciale. »

(...)

« Les technologies de reconnaissance faciale peuvent déterminer qui vous êtes, où vous allez, ce que vous faites et qui vous connaissez. Elles menacent les droits humains, notamment le droit au respect de la vie privée, et mettent en danger certaines personnes parmi les plus vulnérables de la société.

(...)

En Inde, les autorités utilisent depuis longtemps des technologies de reconnaissance faciale dans des contextes où les droits humains sont en jeu, notamment, parmi les exemples récents, pour faire

appliquer les mesures de confinement liées au COVID-19, pour identifier les électeurs et électrices lors des élections municipales, et pour maintenir l'ordre pendant des manifestations. Les droits des musulmans, des dalits (opprimés), des adivasis (aborigènes), des personnes transgenres et de toutes les catégories de la société historiquement défavorisées sont particulièrement menacés par la surveillance de masse.

(...)

ont cartographié les emplacements des caméras de surveillance extérieures visibles dans deux quartiers d'Hyderabad – Kala Pathar et Kishan Bagh. À partir d'analyses géospatiales, il a été estimé que, dans ces quartiers, au moins 530 864 et 513 683 mètres carrés, respectivement, étaient couverts par des caméras de surveillance – soit un total respectif impressionnant de 53,7 % et de 62,7 % de la superficie totale

9- René Carmille, un hacker sous l'Occupation. Documentaire de Public Sénat.

<https://www.youtube.com/watch?v=IxYg3tdHTY0>

Sous l'Occupation, René Carmille, polytechnicien, fonde ce qui deviendra l'INSEE et crée le futur numéro de sécurité sociale. Ce militaire devenu cadre dans l'administration de Vichy y développe sa vision moderniste de la mécanographie, l'ancêtre de l'informatique, et multiplie les enquêtes statistiques sur la population française, au risque de les voir servir la politique antisémite menée par Pétain. Mais Carmille poursuit secrètement un but résistant : il détourne clandestinement des millions de données et identifie près de 300 000 combattants en zone libre capables de participer à la libération de la France, le jour venu. Trahi en 1944, il mourra en déportation. Entre collaboration et résistance, René Carmille incarne ces trajectoires troubles de l'Occupation qui font encore débat aujourd'hui. Le film est réalisé par Youssr Youssef, 25 ans, fraîchement diplômée de l'École nationale de la statistique, fondée en 1942 par Carmille. Un héritage encombrant. Elle décide alors d'enquêter sur le sujet, qui va résonner pour elle avec nombre de questions contemporaines sur le Big Data et les données personnelles. Un film de Youssr Youssef produit par Tournez s'il vous plaît et Public Sénat

10- Le pneu prend le virage numérique

<https://auto.orange.fr/news/le-pneu-prend-le-virage-numerique-CNT000001HXteN.html>

(...)

Le choix de Pirelli

(...)

Grâce à la 5G, ce pneu d'un nouveau genre est capable d'adresser rapidement énormément d'informations aux calculateurs pour optimiser le paramétrage des aides et assistances à la conduite en fonction du changement d'état du revêtement détecté par le pneu, d'une différence de grip liée aux intempéries, etc. Mais le manufacturier transalpin va plus loin puisque son pneu peut se connecter à l'écosystème routier afin de communiquer des données qui pourront être transmises aux autres véhicules, tel un risque d'aquaplaning à un endroit, par exemple. Des innovations qui seront autant d'aides non négligeables pour les véhicules autonomes à venir.

(...)

c'est "comme si vous aviez un ingénieur Michelin à vos côtés !" Chaque pneu reçoit un capteur (de taille assez conséquente), embarqué dans un container. Ces capteurs échangent en temps réel via Bluetooth avec le smartphone du conducteur par l'intermédiaire d'un boîtier branché sur le port USB de la voiture. Deux informations vitales sont ainsi transmises : la pression et la température du pneu.

11- PÔLE EMPLOI : DÉMATÉRIALISATION ET CONTRÔLE SOCIAL À MARCHÉ FORCÉE. Par La Quadrature du Net

<https://www.laquadrature.net/2021/12/22/pole-emploi-dematerialisation-et-contrôle-social-a-marche-forcee/>

Alors qu'Emmanuel Macron veut « accélérer » la radiation des demandeurs d'emploi, Pôle emploi vient de franchir un cap dans la marche forcée vers la dématérialisation et le contrôle numérique des personnes privées d'emploi. Un travailleur sans emploi s'est vu récemment notifier sa radiation¹ au motif que l'envoi de ses candidatures par courrier recommandé, plutôt que par internet, ne permettait pas de constater le « caractère sérieux des démarches [...] entreprises pour retrouver un emploi ».

Cette situation matérialise la volonté de Pôle emploi de forcer, quoi qu'il en coûte, les personnes sans emploi à l'utilisation d'outils numériques. Une radiation ayant pour effet la suspension du versement des allocations chômage, il s'agit ici d'un véritable chantage à la survie dans lequel Pôle emploi s'est lancé dans le seul but d'accélérer la dématérialisation de ses services. Ce faisant, Pôle emploi ignore volontairement les études et rapports² montrant que les politiques de dématérialisation représentent un obstacle à l'accès au service public pour les personnes les plus précaires et participent ainsi à leur marginalisation.

(...)

La situation décrite plus haut laisse pourtant présager de nombreux cas similaires à l'heure où Pôle emploi expérimente un « Journal de la recherche d'emploi » en Bourgogne-Franche-Comté et Centre-Val-de-Loire. Ce programme, créé en 2018 par la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », oblige tout·e demandeur·se d'emploi à déclarer en ligne ses « démarches de recherche d'emploi », et ce, une fois par mois.

(...)

Les politiques de dématérialisation comportent un risque important de renforcement du contrôle social, tout particulièrement des publics les plus précaires⁵, via une collecte toujours plus importante de données sur les usagers·ères du service public et le recours grandissant à l'intelligence artificielle.

À une question posée par une sénatrice sur les risques d'utilisation du « Journal de la recherche d'emploi » à des fins de contrôle, notre ancienne ministre du travail a indiqué que les données collectées par cet outil généreront des « alertes » qui seront « adressées aux conseillers » de manière à « analyser les situations de décrochage ». Elle ajoute que les conseillers pourront alors « initier une demande de contrôle auprès des conseillers dédiés en charge du contrôle ». Si elle assure qu'aucun contrôle ne sera déclenché de manière entièrement automatisé, il n'en reste pas moins que ces politiques conduisent à une utilisation accrue d'outils numériques pour détecter les « mauvais-es » chômeurs-ses.

(...)

Pôle emploi peut ainsi consulter différents fichiers détenus par des organismes sociaux incluant le fichier des prestations sociales (RNCPS), le fichier national des comptes bancaires (FICOBA) ou encore le fichier des résident-e-s étrangers-ères en France (AGDREF)⁸.

Depuis décembre 2020, les agent-e-s de contrôle de Pôle emploi disposent par ailleurs d'un droit de communication les habilitant à obtenir des informations auprès de tiers. A ce titre, ielles peuvent accéder aux relevés bancaires, demander des informations personnelles aux employeurs-ses ou aux fournisseurs-ses de gaz et d'électricité.

Cette évolution concerne l'ensemble des organismes sociaux, et en particulier les CAF dont les droits d'accès sont encore plus étendus tant au niveau des fichiers consultables que du droit de communication⁹.